



HAL
open science

Salarié agricole : aujourd'hui, un métier comme les autres ? Jalons bibliographiques et pistes de travail pour une recherche en chantier

Lucie Dupre

► To cite this version:

Lucie Dupre. Salarié agricole : aujourd'hui, un métier comme les autres ? Jalons bibliographiques et pistes de travail pour une recherche en chantier. Journée des sociologues de l'INRA, Nov 2006, Ivry-sur-Seine, France. 18 p. <hal-02812288>

HAL Id: hal-02812288

<https://hal.inrae.fr/hal-02812288v1>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Salarié agricole :
aujourd'hui, un métier comme les autres ?

Jalons bibliographiques et pistes de travail pour une recherche en chantier

Lucie Dupré

(MONA-SAE2)

Erreur : source de la référence non trouvée

Ce texte est un document de travail dans lequel je procède à une première synthèse concernant un chantier de recherches autour du salariat et du travail salarié en agriculture. J'y pose quelques éléments bibliographiques et problématiques qui me permettent de formuler plus précisément une question de recherche. La partie bibliographique de ce travail a été initiée en février 2006 ; elle s'inscrit dans le cadre d'une opération de recherches à laquelle j'ai été associée à mon arrivée à l'INRA : le programme ADD-TRANS (« Transformations des Systèmes d'Élevage »). Dans ce programme, j'analyse, aux côtés de Jacques Rémy ainsi que d'autres collègues économistes et agronomes du Cemagref de Grenoble, les questions de travail dans les exploitations d'élevage dans le Massif des Bauges (Alpes du Nord), et plus particulièrement le recours au salariat. La réflexion présentée ici n'est toutefois pas ancrée dans ce terrain, et si elle a été impulsée à cette occasion, elle en excède quelque peu le cadre en en déplaçant légèrement la problématique et en

posant la question du salariat d'une façon plus générale.

INTRODUCTION

L'agriculture est aujourd'hui confrontée à différentes évolutions économiques, sociales, techniques et politiques qui posent de façon cruciale la question du travail et de sa prise en charge. Les changements les plus décisifs sont notamment : l'augmentation de la taille des exploitations en terme de surface et de cheptel, la réduction du travail des épouses et parents (père, mère, fratrie), l'augmentation du travail administratif lié à la PAC conjugué à la réduction de l'entraide villageoise (individualisme, recomposition villageoise...). Egalement, le désir des agriculteurs de devenir des actifs « comme les autres », bénéficiant notamment des mêmes acquis sociaux. Parmi ceux-ci, du temps libre pour la famille (congé paternité par exemple), loisirs et vacances. Le passage aux 35 heures des autres catégories de travailleurs (dont les salariés agricoles bénéficient d'ailleurs), voire dont épouses bénéficient lorsqu'elles sont salariées hors de l'exploitation ont été également un choc pour la profession ¹.

Cette réduction de la main-d'œuvre intervient alors que le travail augmente et le salariat pourrait être une voie à explorer pour résoudre en partie cette situation. Les employés (c'est surtout de ce point de vue que j'envisage la chose pour l'instant) comme les employeurs (encore cela varie-t-il selon les spécialisations agricoles) s'y montrent plus ou moins réticents – la seconde partie de ce texte fera vite saisir les raisons de ce manque d'attractivité du salariat. De fait, les effectifs de salariés agricoles, en chute constante depuis la fin du 19^e, viennent à peine de se stabiliser. C'est pour enrayer leur chute que les organisations syndicales et les pouvoirs publics s'emploient aujourd'hui de façon significative à faire connaître les « métiers salariés de l'agriculture », à les promouvoir et les revaloriser à travers différentes opérations dont l'analyse détaillée pourrait être l'un des axes (encore non exploré) de la recherche en cours et de son déploiement.

Après avoir donné quelques indications (brèves) sur ce qui a constitué les prémisses de cette recherche, je présente les résultats (provisoires) d'une première exploration bibliographique qui a constitué (sans surprise) la première phase de ce travail. Dans le second temps de ce texte, je m'intéresse aux différentes définitions du salarié agricole : je dresse d'abord un portrait robot du salarié tel qu'il transparait à travers les études du Service Central des Enquêtes et des Etudes Statistique (SCEES, Ministère de l'agriculture), puis j'examine une autre définition, sociologique cette fois-ci, du salarié agricole. Enfin, je termine en pointant trois pistes à explorer qui permettraient de répondre à la question qui structure pour l'heure ma recherche : « salarié agricole : aujourd'hui, un métier comme les autres ? ».

1. Les 35 heures sont des rythmes qui « font mauvais ménage » avec l'agriculture pour reprendre une expression de Jacques Rémy (Rémy, Marciac 2005).

1) PRENDRE LA MESURE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE DE RECHERCHES

La question de salariat est pour moi triplement nouvelle² : la thématique d'abord, le champ sociologique auquel elle renvoie ensuite ; enfin les approches qu'elle suppose (notamment statistiques) et les institutions qui lui sont associées et dessinent un espace politique dont je commence à peine à prendre la mesure. Face à ce nouvel espace de recherche tout à fait inconnu, (pour ne pas dire incongru pour moi à ses débuts) et sans lien aucun avec mes travaux antérieurs, l'un des mes premiers réflexes a été de « surfer » sur le net et de poser une alerte sur google avec pour mots clés « salariat agricole ». L'objectif était de voir surgir quelques balises venant délimiter sinon un territoire de recherches, du moins les cadres sociaux, politiques, juridiques liés à l'actualité – ou non – de cette nouvelle thématique. Plus que la constitution d'une collection de titres, de documents et d'ouvrages, cette façon d'entrer dans la question du salariat m'a permis de voir se dessiner le paysage institutionnel portant la thématique : ses grands acteurs « sociaux », politiques et institutionnels – dont l'INRA mais aussi le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications (CEREQ), les Chambres d'agriculture, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA), Association des Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole (ASAVPA), etc. Ces deux premières directions de travail, conduites plus ou moins simultanément et intensément selon les phases, et modulées dans le temps depuis le mois de février 2006, permettent de dresser une série de questions que je présente à la fin de ce texte – elles n'en sont qu'à leur première formulation et n'ont pas encore été véritablement éprouvées sur un terrain.

Veille d'information & sudocabès

Les résultats d'une recherche documentaire sur le Net et d'une veille d'information (sur Google actualité) conduisent, pêle-mêle et entre autres, sur : un article du journal « le Jura agricole » « Faire une place au salariat agricole », plusieurs articles de « Paysan Breton » : l'un sur la question de l'installation des jeunes, l'autre consacré à la présentation et la promotion du Sdaec, dont le sigle n'est pas déroulé mais dont on comprend qu'il s'agit d'un service de remplacement, un autre enfin intitulé « les métiers de l'agriculture n'ont pas à rougir ». Un autre dans « La marne agricole » où salariat rime, une fois encore, avec installation. On trouve également les débats du Sénat et la présentation de l'article 7 bis du code du travail sur la participation des salariés agricoles, l'annonce du film « Femmes précaires » d'Agnès Varda, des articles sur les « classes sociales », des communiqués de la CFDT, un compte-rendu des Etats généraux de l'inspection du travail, d'autres articles encore, et de loin les plus nombreux, traitant de la question du salariat dans les PVD. Une rapide synthèse de ces résultats tient en quelques mots : précarité, revalorisation du salariat, fiscalité et de protection sociale.

Une recherche, tout aussi rapide³, sur la base de données *sudocabès* (bibliothèques universitaires

2. Je suis ethnologue de formation. J'ai consacré ma thèse à la mobilisation de la tradition comme un moteur pour l'action collective et la coordination entre acteurs dans la construction et la relance d'un produit agricole régional (la châtaigne d'Ardèche). Je me suis par la suite orientée vers l'anthropologie de l'environnement en étudiant la mise en œuvre des politiques publiques agri-environnementales et environnementales. Les principales difficultés de ce nouveau chantier résident d'une part, dans la nécessaire familiarisation avec un paysage institutionnel (décrypter les sigles nombreux) et des noms tout à fait inconnus (j'ai fini par comprendre que Françoise Langlois et Françoise Bourquelot étaient la même personne, que Solange Rattin était la plume du SCEES, lequel était lui-même le Service Central des Etudes et Enquêtes Statistiques du Ministère de l'agriculture, acteur incontournable etc.), et d'autre part et tout simplement dans une mise à niveau purement documentaire sur les questions d'emploi agricole. Des pièces manquent encore au puzzle....

3. Je suis bien évidemment consciente de la limite de cet espace de recherches qui n'est ici qu'une sorte de sondage

françaises) montre que : premièrement, dans ce corpus-là tout au moins et/mais on peut discuter la validité de sa représentativité, c'est avant tout le droit et l'histoire qui ont traité ces questions, et deuxièmement, les premiers résultats évoqués ci-dessus se confirment : « prolétarianisation », « accidents du travail », « problème d'égalité entre travailleurs » et même « droits du citoyen », « législation du travail rural », « traité de sécurité sociale », « illettrisme » et « conditions de vie, « besoin de formation » en agriculture, tels sont les principaux mots clés rencontrés. Pour finir, le portail thématique de l'INRA-SAE2 ⁴ renvoie sur cinq sites : l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (ANEFA), le site de la documentation française où se trouve le rapport Le Guen « Etude comparée au niveau européen de l'impact de la concurrence sur l'emploi dans le secteur agricole » (2005), un rapport spécial de la cour des comptes sur l'évaluation du revenu agricole, une étude de l'OCDE présentant la fiscalité et la sécurité sociale du secteur agricole et enfin une revue de presse américaine par trop très éloignée du propos.

Pour autant que cette première exploration, comme je l'ai dit, ne soit pas suffisante, elle donne toutefois le ton des débats et des perspectives développés autour de la question du salariat, et en pointe de façon assez efficace l'actualité politique et juridique. Elle a constitué une sorte de préalable au travail bibliographique que je vais maintenant présenter.

2) CHANTIER BIBLIOGRAPHIQUE

21. Définir une séquence temporelle pertinente : depuis quand (et qui) s'intéresse-t-on au salariat en agriculture ?

Se lancer dans une recherche bibliographique demande de circonscrire un champ disciplinaire et de définir une période de référence. Y procéder est déjà une façon de problématiser la question de recherche et de fait, cela nécessite un premier défrichage, qui été parfaitement empirique dans mon cas. La définition d'un champ ou d'un faisceau disciplinaire a été relativement aisée : c'est l'ensemble des sciences sociales (économie, droit, sociologie, anthropologie, histoire, psychologie et ergonomie) qu'il fallait parcourir sans aucune forme de sélection. Cette « évidence » découle d'un certain pragmatisme : les travaux ne sont pas si nombreux que s'il fallait se cantonner à la seule sociologie, non seulement l'espace de recherche s'en trouverait considérablement réduit mais surtout l'analyse se priverait d'une matière précieuse et d'un premier constat (qu'on a le droit de trouver naïf) : la question du salariat est liée à celle du travail, laquelle a été avant tout investie dans et par des perspectives économiques, à l'exception notoire des travaux majeurs et sans doute pionniers de Françoise Bourquelot ⁵ - à laquelle je me réfère très fréquemment.

En ce qui concerne maintenant le choix d'une séquence temporelle ⁶, j'ai établi un tableau à deux colonnes : dans celle de gauche, figurent les grands événements liés au salariat ou à l'agriculture en général (depuis 1900), tandis que celle de droite sont mentionnés les principaux travaux, colloques ou chantiers de recherches consacrés à cette question. Même fort incomplet, il en ressort deux choses : alors que je pensais que les années 1960 marqueraient les débuts des réflexions sur le

« sauvage » de l'état de la bibliographie.

4. *Les incontournables* du champ thématique « Travail, pluriactivité et revenus agricoles » du département SAE2.

5. Françoise Bourquelot a également publié sous le nom de Françoise Langlois.

6. De la même qu'il y aurait une histoire, une généalogie des recherches produites et conduites dans le domaine, il faudrait également esquisser une géographie de ces savoirs en pointant leur distribution entre les différents pôles institutionnels.

salariat agricole, on s'aperçoit que l'intérêt pour cette question est beaucoup plus ancien. C'est en effet aux débuts du siècle (et peut-être même avant encore ?) qu'on trouve le premier ouvrage – du moins celui que j'ai fait figurer dans mon tableau – au titre révélateur : *La crise de la main-d'œuvre agricole en France*, daté de 1914.

Deux remarques. Premièrement, on s'intéresse au salariat agricole lorsque la démographie agricole est en crise, impliquant donc des problèmes de main-d'œuvre et d'organisation du travail au niveau des exploitations agricoles, ce qui est le cas actuellement comme je l'ai indiqué en introduction. Deuxièmement, quatre séquences temporelles se font jour assez clairement : du début du siècle jusqu'à l'après guerre, des années 1960 à la fin des années 1980 (de la loi d'orientation aux premières remises en cause de la PAC), des années 1980-2000 et enfin depuis 2000. C'est sur les trois dernières de ces séquences que je vais maintenant me focaliser

J'ai décidé de remonter aux années 1960. Je dois convenir qu'au tout début, ce choix n'est complètement argumenté : il correspondait avant tout à un découpage assez classiquement mobilisé dans la mesure où s'ouvre avec ces années d'après guerre une nouvelle page de l'histoire agricole française et européenne tant au point de vue juridique, économique, technique qu'industriel. En m'arrêtant sur cette période, je pensais davantage à la première PAC qu'à la Loi d'Orientation Agricole de 1960 qui consacre l'exploitation agricole à 2 Unités de Travail Annuel (UTA) et propose ainsi une nouvelle définition du métier et du statut d'agriculture professionnels – vers laquelle je ne suis toutefois venue que plus tard⁷. Cette date me paraissait suffisamment éloignée pour offrir un recul pertinent mais en même temps pas trop éloignée non plus, ce qui minimisait le risque de se perdre dans des interminables cursives bibliographiques. C'est donc sur ce premier séquençage que je reste dans le cadre de ce document⁸.

22. Trois temps forts depuis 1960

Depuis les années 1960, j'ai repéré trois ensembles de travaux portant sur le travail agricole en général et sur le salariat, qui en est une des déclinaisons aujourd'hui semble dotée d'une certaine autonomie. Le plus souvent, ces travaux sont impulsés par la profession dans un objectif clairement affiché : apporter des réponses à un problème concret, étudier une situation de crise. Traiter de salariat agricole passe par et conduit à la problématique, plus large, de l'emploi, du travail, des activités productives⁹. Or dès qu'il est question du salariat, le rapprochement est vite établi entre l'agriculture et l'industrie, source de comparaison, secteur modèle parfois, avec lequel le monde agricole a établi des relations complexes de complémentarité et de concurrence. Il n'est alors guère étonnant de voir se développer des approches visant, tout comme cela a été le cas pour l'industrie, l'examen des conditions, du temps de travail, des cadences, etc. J'y reviendrai.

221. Les années 1960-80 : le salariat émerge nettement comme une préoccupation pour la profession agricole et ... peu à peu la recherche

7. Finalement, on peut caler cette première séquence bibliographique entre deux lois d'orientation agricole : celle de 1960 et celle, toute récente, de 2006.

8. Il est apparu toutefois que si la recherche devait s'étoffer, elle devrait nécessairement prendre appui sur une bibliographie plus ancienne que l'on repère facilement sous forme de monographies à caractère social. Il faudrait alors adopter une autre façon de séquencer l'histoire agricole de la France et celle du salariat en particulier : celle de la fin d'un « âge d'or » agricole, précédé de peu le début du déclin du salariat agricole, phénomène qui n'a cessé de décroître de façon continue depuis 1862 et qui ne s'est stabilisé que depuis trois ans (Bourquelot 1973).

9. Cela ne signifie pas pour autant que je vais présenter un travail bibliographique exhaustif sur le travail en général. Pour une synthèse bibliographique récente et spécifiquement consacrée à l'élevage, voir la synthèse collective produite dans le cadre du programme TRANS (⇒ADD TRANS 2005).

Cette période est marquée par une actualité politique riche : obtention de la parité de salaire avec l'industrie avec l'abandon du Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) qui devient le SMIC (et par lequel le traitement des ouvriers agricoles est revalorisé), mise en place de la PAC, création des Services de Remplacement et de l'Association des Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole (ASAVPA), chute historique de l'effectif des salariés agricoles (1979), début du 6^e Plan placé sous l'impératif industriel (qui met en place une Commission salariés agricoles » et ... aussi le choc pétrolier (1973)... Par ailleurs de nouveaux centres de calcul et instruments de mesure se mettent place pour administrer – au sens large du terme – l'agriculture : création du RICA, réforme des nomenclatures INSEE, lancement de l'enquête Formation Qualification Professionnelle (FQP) par le CEREQ (1964) dont une édition, à la demande des Chambres d'agriculture, porte plus spécifiquement sur la Qualification Professionnelle en Agriculture (EQPA). Aux côtés du CEREQ, certains chercheurs de l'INRA se sont fortement mobilisés. L'objectif affiché est d'établir le « Répertoire français des emplois », lequel sera publié en 1982 (⇒ « Les emplois de la production agricole : les exploitants familiaux » (Simula, Pharo, juillet 1979).

Pour cette période, l'évolution du travail agricole peut tenir à un seul mot, et plus exactement à son « apparition » en agriculture, comme le note Alice Barthez. En effet, à en suivre la sociologue, l'apparition du terme « installation » en 1973 a eu des conséquences importantes sur la façon de (re)considérer le métier d'agriculteur, conséquences qui ont largement infléchi les travaux à venir. « Auparavant, remarque Alice Barthez, on se s'installait pas. Au fil du temps et peu à peu, on se passait les fonctions, les tâches, les responsabilités. [...] Le travail n'avait ni début ni fin. La notion de retraite était absente dans le calendrier de l'agriculture traditionnelle. On travaillait jusqu'à épuisement de ses forces pour la bonne raison qu'on travaillait pour ses enfants. On aidait son fils à prendre la relève. On ne parlait pas de « travail » mais de peine ou de labeur. Le mot « travail » est un mot de l'industrie très directement associée à la durée. [...] Et parce qu'il n'était ni mesuré ni compté, le travail prenait consistance dans le produit. » (Barthez 1996 : 15 sq).

222 – Les années 1980-2000 : crise de la politique agricole & émergence des nouvelles demandes de la société à l'agriculture

Pour cette période, le rapport entre actualité politique et travaux de recherche apparaît quelque peu inversé, au bénéfice donc des programmes de recherche sur les questions et de travail d'emploi agricoles dont les prémisses, on s'en doute, se situent dans les années précédentes. L'actualité politique n'est pas pour autant insignifiante, loin s'en faut : accord entre APCA et syndicats sur la représentation des salariés dans deux collèges aux Chambres d'agriculture, organisation des *Etats généraux du développement agricole* (avec mise en place d'un atelier sur les salariés) dont Nicole Eizner rendra compte (Eizner 1985), création d'un observatoire économique et social à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Par ailleurs, le Ministère de l'agriculture organise en 1985 un colloque dédié aux « *Perspectives d'avenir de l'emploi salarié agricole* »...

L'agriculture, quant à elle, traverse une de ses premières grandes crises depuis le début de la PAC, avec les premiers excédents qui déboucheront sur la mise en place de quotas (quotas laitiers en 1984). L'agriculture connaît une situation troublée entre redéfinitions de ses pourtours et manifestations de crise, ce dont rendent compte les recherches engagées à cette époque¹⁰. L'analyse du travail agricole (en général) semble donc s'organiser autour de deux perspectives qui parfois se combinent : d'une part, autour de l'idée de *crise* de l'agriculture et des conditions de travail et de

10. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à consulter les titres des articles, ouvrages et colloques qui paraissent à cette époque et dans lesquels la présence du mot « crise » est étonnamment fréquente.

vie qui y sont associées et d'autre part, autour des processus qui concourent à la *redéfinition* et la recomposition du (des) métier(s) d'agriculteur.

1) La première perspective rejoint la crise de l'agriculture qui manifeste notamment du point de vue des conditions de vie et travail en agriculture en général, et pour les femmes en particulier. cela soulève des questions de santé et d'accidents du travail chez les salariés (JC Poupa, G. Jégouzo, 1979, Berlan 1981), appelle des approches ergonomiques (voir la note de Ch. Nicourt « L'approche des conditions de travail des agriculteurs, Inra, sd, début 1980). L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) se mobilise de la question avec une parution spéciale : « Quand les agriculteurs étudient leurs conditions de travail » (1983). « Changer le travail » prône *Alternatives paysannes*, le bulletin de liaison du Comité d'Etudes et de propositions pour le Développement des activités paysannes (CEP) (1983). Changer le travail mais aussi et pour cela, mesurer, quantifier, objectiver le travail agricole : tels sont le sens des recherches poursuivies par des chercheurs de l'INRA – et notamment par Mollard, Lacroix, Brangeon et Jégouzo – engagés aux côtés, entre autres, de Gilles Allaire, dans le programme mobilisateur « Technologie Emploi Travail » dont je dirai un mot d'ici peu.

2) La seconde perspective qui se déploie rend compte de la redéfinition à l'œuvre du métier d'agriculteur et de l'agriculture professionnels. Alice Barthez analysant finement la construction statistique de l'agriculture, montre bien la distinction entre statut et métier, statut de paysan et métier d'agriculteur (Barthez 1986). D'autres travaux vont dans ce sens (Rémy 1982, 1985, 1987a, 1987b), se focalisant parfois plus spécifiquement sur les femmes (Nicourt, Filippi 1987). Par ailleurs, la question de l'emploi en milieu rural demeure fédératrice. En 1987, un numéro *d'Economie Rurale* est dédié à l'emploi agricole et à l'emploi rural. Michel Blanc y plaide l'intérêt d'une « socio-économie de l'emploi agricole et rural » au sens large du terme car les activités forestières n'en sont pas exclues et les ouvertures européennes sont apportées. Le numéro est divisé en deux parties respectivement consacrées à l'emploi agricole et à l'emploi rural ; il apparaît assez nettement que ce partage recoupe un partage disciplinaire : au premier correspondent de façon générale les approches économiques tandis que ce sont davantage les sociologues qui traitent le second avec notamment une contribution de Nicole Mathieu qui évoque les questions de chômage et milieu rural (Mathieu 1987). De leurs côtés, F. Weber et de S. Maresca coordonnent la même année un numéro spécial de *Sociologie du travail* intitulé : « Travaux et métiers. La confusion des activités en milieu rural ». Un peu plus tard, c'est la revue *Pour* qui édite un volume sur les *Nouvelles formes de travail en milieu rural*, tandis que les *Cahiers d'Economie et Sociologies Rurales* (ESR) livrent en 1989 un numéro également consacré à cette thématique.

Le programme mobilisateur TET de l'INRA ¹¹

Un CSD du département ESR se tient en 1984 et conclue sur l'importance de développer ce champ de recherches à l'INRA. La même année, un « programme mobilisateur » de recherches INRA-CNRS baptisé Technologie-Emploi-Travail (TET) se met en place. Ce programme s'est fixé comme objectif d'explorer les quatre directions suivantes : durée du travail et évolution des conditions de travail, modernisation et organisation du travail, évolution de l'emploi agricole et enfin, emploi et formation. Des journées d'études sont organisées les 18 et 19 novembre 1987, suivies de la publication d'un numéro *d'Actes et communications* (n°3) intitulé *Emploi, et conditions de travail dans l'agriculture et l'agro-alimentaire*. Philippe Perrier-Cornet, responsable à l'INRA de ce programme mobilisateur, en rappelle les fondements : « Dans les décennies précédentes, la

11. La genèse de ce programme, auquel je n'ai prêté attention que très récemment, est encore floue dans mon esprit, notamment ses fondements antérieurs au sein des institutions.

diminution de l'emploi agricole était en général présentée comme l'une des conditions nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs. Liée à une modernisation sans précédent du secteur agricole et dans un contexte de marchés agricoles en expansion, Cette évolution avait été rendue possible grâce, entre autres, à un marché de l'emploi porteur dans l'économie nationale. » Puis, faisant le constat d'une crise de ce marché de l'emploi, il souligne la réorganisation de l'activité agricole et des conditions d'exercice du métier qui en découle » (Perrier-Cornet 1988 : 3). De leur côté, poursuit-il, les « acteurs sociaux » sollicitent la recherche sur des « domaines peu explorés jusque là, en amont ou à côté de l'analyse économique du travail agricole : étude des activités des agriculteurs, de leur charge de travail, analyse des rapports entre travail et santé... » (⇒recrutement de deux ingénieurs en 1983).

223- A partir des années 2000 : crise démographique agricole, réorganisation et de recomposition du métier et des identités professionnelles, nouvelles demandes des agriculteurs à la société

Le salariat devient une préoccupation à part entière et clairement identifiée comme telle aussi bien dans les recherches que par les organismes professionnels qui en organisent d'ailleurs activement la promotion¹². Très récemment, la LOA de 2006 affiche des mesures destinées à améliorer les conditions (fiscales, sociales et juridique) du travail et à développer l'emploi salarié. La démographie agricole fragile (4% de la population nationale) conjuguée au nombre de salariés à peine stabilisé posent problème, non seulement, comme on l'a dit, en terme d'organisation du travail, mais également en terme de renouvellement de l'agriculture (problème d'installation et d'accès à l'agriculture (⇒ rapport Le Guen sur l'emploi en Europe + Rapport Bernier sur la démographie agricole, tous deux parus en 2005). La transmission des exploitations, l'accès « aux métiers agricoles de production », par-là la formation et de l'installation des agriculteurs, notamment hors cadre familial occupent donc actuellement le cœur de certains débats. Les approches sociologique sur le travail intègrent, quant à elles, les nouvelles attentes et les nouvelles demandes non seulement de la société vis-à-vis des agriculteurs mais aussi celles des agriculteurs vis-à-vis de la société (temps libre, loisir, vie familiale, etc.). C'est d'une certaine manière la question de l'intégration sociale des agriculteurs au reste de la société qui est ainsi posée. Et c'est la question de l'intégration sociale des salariés à l'agriculture et au reste de la société qui va structurer cette dernière section. Encore faut-il – et c'est une façon d'y répondre partiellement – se demander ce qu'est un salarié agricole...

3. QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ AGRICOLE (PERMANENT) ?

Dans cette section, je montre que c'est la définition même du salarié agricole et du salariat qui est aujourd'hui en construction. Le constat est vite fait d'une pluralité de manière de définir le salarié, le salariat et le travail salarié. Examinons d'abord la définition proposée par l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA sur la base des données du SCEES, de la MSA et de l'INSEE), ce qui permettra ensuite de dresser un rapide portrait robot statistique du salarié et de faire un point sur l'état statistique de la question. Je me fonderai ensuite sur une autre définition, véritablement sociologique empruntée à Patrick Pharo.

Pour l'ANEFA, un salarié agricole est une personne qui « n'appartient pas à la famille des exploitants et effectue un travail régulier tout au long de l'année quelle que soit sa durée ». Combien sont-ils ? Quelle est la géographie du salariat ? Comment se répartit cette population par

12. L'ANEFA a mis en ligne sur son site (anefa.org) – mais très brièvement semble-t-il – des clips promotionnels présentant différents métiers salariés incarnés par chacun des salariés. La FNSEA n'est pas en reste avec sa campagne de promotion menée avec l'APECITA.

sexe et âge ? Quel est son niveau de qualification ? Telles sont les questions auxquelles je vais maintenant apporter quelques éléments de réponse.

31. Etat des lieux et évolution : une démographie fragile aux effectifs à peine stabilisés

Avant de proposer un état des lieux, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques traits saillants de l'agriculture aujourd'hui :

- Les actifs agricoles rajeunissent et se féminisent (chez les maraîchers, horticulteurs et élevage hors sol)
- les exploitants de plus de 50 ans sont en diminution et indécis face à leur succession,
- les installations en déclin, plus tardives et plus féminines,
- les installations se font de plus en plus souvent suite à une période de travail salarié.

En 1962, deux ans après la Loi d'orientation agricole, Françoise Bourquelot, auteure pionnière et de référence de deux ouvrages très finement documentés sur les salariés agricoles, notait : « Le phénomène le plus apparent qui caractérise le groupe des salariés agricoles est le mouvement de réduction de ses effectifs ». Soulignant une diminution de presque 60% sur un siècle (de 1862 à 1954), elle précisait que « ce mouvement de fuite ne constitue pas un phénomène nouveau », mais s'interroge-t-elle ensuite, « s'il se poursuit au rythme actuel, dans vingt ans cette classe sociale aurait complètement disparu. » Qu'en est-il 40 ans plus tard ?

Entre 2000 et 2005, le nombre d'actifs agricoles a chuté de 1,3 millions à 822 000. L'emploi salarié non familial s'est quant à lui stabilisé après des années de chute ininterrompue depuis la fin du 19^e siècle, chute très marquée au milieu du 20^e où les effectifs de salariés s'effondrent (Bourquelot 1973). La part de la main-d'œuvre non familiale s'est même accrue depuis 1988 (Rattin 2006) et les salariés constituent aujourd'hui le deuxième pilier de l'activité agricole avec 143 000 personnes en 2005 sur un total permanent de 822 000 actifs agricoles (dont 679 000 actifs familiaux). On note une augmentation de l'emploi saisonnier et un phénomène de précarisation de l'emploi salarié permanent avec une augmentation du travail à temps partiel particulièrement sensible dans les exploitations non spécialisées (Rattin 2003). Plusieurs explications sont en cause. Tout d'abord, le travail salarié se substitue à celui des conjointes et autres actifs familiaux, lesquels tendent alors à baisser (*ibid*). Ensuite, cette croissance de l'emploi salarié va de pair avec le succès des sociétés agricoles fortes employeuses de main-d'œuvre (GAEC, SARL, SICA) qui passent, tout statut confondu de 6 à 19 % entre 1988 et 2000.

32. Répartition géographique du salariat

La répartition géographique du salariat renvoie au partage entre salariés permanent et salariés saisonniers. En élevage, les salariés sont moins nombreux mais plus permanents qu'en horticulture-maraîchage où la situation est inverse. On observe une prédominance du travail saisonnier dans le Sud (PACA et Languedoc Roussillon), tandis qu'en Ile-de-France, l'emploi y est plus régulier, essentiellement en grandes cultures où les salariés permanents assurent 43 % du travail agricole (Rattin 2006) – c'est à peu près ce même chiffre qu'on trouve dans les DOM où 40% du travail fourni aux exploitations professionnelles provient des salariés non familiaux.... (Enquête structure de 2005 et recensement agricole de 2000). On note aussi une forte croissance du salariat dans les élevages hors sol depuis 1988 (Rattin 2003).

En France...

Ce phénomène est variable selon les régions et les spécialisations. Toutefois, les gros employeurs emploient moins (viticulture, grandes cultures). Ainsi par exemple, le bassin parisien, traditionnellement bien placé, se vide de ses salariés permanents non familiaux. Les exploitations spécialisées dans la viticulture d'appellation sont devenues le premier employeur de main-d'œuvre agricole permanente, phénomène encore accentué depuis 1988 (avec ¼ des employés salariés). Les régions viticoles et arboricoles sont donc en première place avec l'Aquitaine en tête des régions employeuses suivie de PACA, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne.

... et Europe ¹³ (données Eurostat 1997)

L'Europe apparaît divisée en deux avec d'un côté, des pays où le salariat est très peu développé : l'Autriche, la Finlande et l'Irlande en font partie avec une main-d'œuvre essentiellement familiale (à 90%). D'autres où au contraire, le salariat agricole fait partie des pratiques ordinaires : Pays Bas, France, Allemagne, Espagne (salariat agricole à hauteur de 25%).

33. Le portrait socio-économique du salarié agricole

311. Conditions de vie et de travail

[N.B. : Le titre de cette section mérite un bref commentaire. Je l'emprunte à Solange Rattin qui baptise ainsi la dernière section d'un de ses articles paru en 1988 (Rattin 1988). Alors que les « conditions de vie et de travail » ont occupé le cœur des analyses jusqu'aux années 1980, il est intéressant de noter que ces informations apparaissent ici en fin d'article... mais apparaissent tout de même. Ce qui ne sera à première vue plus le cas par la suite].

En 1973, Lévy et Plassard notent que c'était avant tout un métier d'homme à 87 % (dont 13% de travailleurs immigrés), relativement âgés (27% a plus de 50 ans), peu qualifié, peu formé, avec une faible espérance de vie. Voyons ce qu'il en est en 2003.

Le travail salarié demeure masculin (bovin et grandes cultures) même s'il tend à se féminiser (maraîchage et horticulture). Il est jeune (43 % ont moins de 35 ans en 2000), particulièrement dans les élevages de bovins et les exploitations mixtes (la population âgée de plus de 55 ans est marginale), alors qu'en viticulture, on observe une certaine ancienneté chez les salariés permanents. Les qualifications sont identiques entre les hommes et les femmes : 90% sont des ouvrières agricoles, 6% techniciennes agricoles et 4% occupent une fonction de cadre ou équivalent. Cependant, les femmes sont moins bien payées que les hommes. Près des ¾ des salariés agricoles ne sont (plus) ni logés ni nourris sur l'exploitation où ils travaillent. Le confort du logement des salariés est généralement moindre que celui de l'ensemble des ménages français mais il est assez voisin de celui des agriculteurs exploitants. En 1982, 70% des logements des salariés ont un WC extérieur, 72% ont une douche ou une baignoire (contre 69 et 73 pour les ménages d'exploitants). Peu sont propriétaires de leurs logements (38% contre 76% des agriculteurs exploitants et 51% pour l'ensemble des ménages français). Les salariés agricoles vivent relativement isolés, 17% sont seuls (contre seulement 7% des agriculteurs et 11% pour les ouvriers). Enfin, l'espérance de vie à 35 ans des salariés masculins est une des plus faibles (bien que supérieure à celle des manœuvres...)

Cette première définition du salariat et du salarié n'est qu'une manière parmi d'autres de procéder. Elle ne rend que très grossièrement compte des écarts et des contrastes entre les exploitations selon leur Orientation Technico-économique des Exploitations (OTEX), selon également les régions mais

13. Cette présentation expéditive de la situation européenne ne signifie pas que la question est accessoire. Bien au contraire, avec l'élargissement, c'est une échelle d'analyse qui s'impose.

aussi les qualifications et les grades des différents salariés. Cette définition est toutefois nécessaire mais ne suffit donc, comme on s'en doute, à rendre compte de la question : encore faut-il pour la compléter, l'étoffer et finalement la problématiser en mobilisant les approches sociologiques. Je me suis d'abord tout simplement demandé comment (sous quelles expressions) on désignait les salariés agricoles en général.

34. Un groupe social difficile à cerner : comment le nommer ? (pour mieux l'administrer)

341. Une grande diversité de dénominations

Nommer, désigner, appeler : voilà des opérations anthropologiques fondamentales par lesquelles des groupes et des individus définissent et s'assignent des identités. Les dénominations varient non seulement dans le temps¹⁴, mais aussi selon les sources et nomenclatures utilisées¹⁵ (déjà citées), ou selon encore les régions¹⁶. La difficulté réside bien dans le fait de nommer cet ensemble « d'actifs » (pour prendre un terme peut-être un peu plus neutre) : « sous population » disent les démographes ; « catégorie socio-professionnelle » décide Françoise Langlois (Langlois 1962) ; « catégorie sociale », « profession », « groupe professionnel » : Lévy et Plassard ne parviennent pas à trancher (Lévy et Plassard 1973) ; « travailleurs de la terre », « ouvriers », « classe de salariés agricoles » avance, quant à lui, H. Lamarche (Lamarche 1998). Et on pourrait continuer ainsi et s'intéresser également par exemple à la distinction opératoire entre termes d'adresse et termes de référence dans une situation donnée. Bref, autant de termes et d'imprécisions qui hésitent entre condition et statut, entre profession et métier.

Je voudrais conclure ce point en soulignant un changement de langage tout à fait significatif adopté par la profession : on ne parle plus « ouvriers agricoles » mais de « salariés de l'agriculture » comme le rappellent aujourd'hui les organisations professionnelles et la presse spécialisée. Ainsi, l'ouvrier d'élevage laitier, tout en demeurant connu sous le terme de « vacher », est désormais aussi identifié comme « Agent ou employé d'élevage laitier » (⇒ fiches métiers de l'ANEFA).

14. Une enquête de 1912 recense trois types de salariés : les domestiques de ferme (vivant sur la ferme) et deux catégories de journaliers : avec terre pour les premiers et sans terre pour les seconds (Pharo 1982 : 647). En 1962, la classification établie par l'INSEE fait apparaître le gradient suivant : personnel de direction (régisseurs, gérants, intendants ou chef de culture), ouvriers qualifiés (maîtres, valets, 1ers charretiers, charretiers, 1ers vachers, vachers, 1ers bouviers, bouviers, 1ers bergers, bergers et chevriers, conducteurs de tracteur, porchers), ouvriers non spécialisés (domestiques de ferme et ouvriers agricoles), les servantes de fermes (avec une distinction « trayant ou ne trayant pas », les jeunes gens de 14 à 17 ans et les ouvriers à capacité réduite. « Cette classification, précise F. Bourquelot, se nuance à l'extrême, ainsi de la catégorie de bûcherons, il y a une grande différence entre le bûcheron simple, l'abatteur de grumes et le charbonnier en meule ». De fait, les nomenclatures et classifications n'ont cessé d'évoluer et avec elles, les formes d'administration de l'agriculture et des agriculteurs (cf les travaux de Dérosières et Thévenot). On pourrait évoquer encore la construction des Familles Professionnelles (FAP) que la DARESE présente comme une « des principales nomenclatures de métier ». Leur construction est née d'un rapprochement entre la nomenclature des CPS de l'INSEE (modifiée en 2003) et du Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (ROME) de l'ANPE. Les équivalences entre catégories se sont opérées « sur la base de compétence faisant appel à des gestes professionnels proches » (DARESE 2003).

15. En 1973, Lévy et Plassard faisaient déjà ce constat et insistaient sur l'importante disparité des statistiques en matière de détermination du nombre de salariés variant du simple au double selon qu'il s'agit du recensement de la population, des chiffres donnés par l'inspecteur des lois sociales, de l'enquête communautaire ou encore des chiffres de la Mutualité Agricole ». Ils concluaient que « les différences enregistrées proviennent de la définition de l'activité du salarié agricole » (Lévy, Plassard 1973 : 3). Voir depuis, et notamment, les travaux de Jacques Rémy sur « l'identité statistique, sociale et politique des agriculteurs » (Rémy 1987).

16. « Dans une région d'élevage comme dans le pays d'Auge, nous rencontrons le commis qui travaille sous la direction directe du patron, et dont la responsabilité se limite au temps de travail, puis le bouvier chargé de surveiller les bêtes à l'engrais qui se trouvent rassemblées dans une bouverie (travail qui l'occupe parfois seulement quelques heures par jour), enfin le gardien ou la gardienne employés à temps complet pour une seule exploitation, qui sont chargés d'assurer la traite, de porter le lait à la laiterie ou au bord de la route et de s'occuper des vêlages faciles et des saillies quand le taureau se trouve à proximité. » (Bourquelot 1962 : 59).

35. Des « travailleurs agricoles privés du contrôle d'une terre » : une « classe infériorisée »

Partons maintenant d'une autre définition, sociologique, cette fois-ci : celle de Patrick Pharo qui s'est intéressé au salariat notamment dans le cadre d'une étude conduite avec P. Simula pour le CEREQ en vue de la création du ROME (*cf* ci-dessus + Simula, Pharo 1973). Soulignant à son tour la diversité des « concepts et des champs d'application » sur lesquels s'appuient les différentes statistiques (re INSEE, SCEES et MSA), Pharo note que ces catégorisations plurielles recoupent assez fidèlement une définition qu'il qualifie de « provisoire »¹⁷ : « travailleurs agricoles privés du contrôle d'une terre ». Les salariés constituent un « groupe social déshérité » qui occupe une place très infériorisée dans la société rurale » (Pharo 1982 : 642). Cette définition, poursuit-il est importante car « elle situe déjà l'une des dimensions de la dévaluation sociale qui y est associée si fortement dans la mesure où toute la littérature relative à la paysannerie dans l'histoire témoigne de l'importance sociale du contrôle de la terre ». Le ton est donné et la suite de l'analyse s'emploie à démontrer l'« extraordinaire cumuls de handicaps sociaux qui pèsent sur la condition de salarié », produit d'un « déclassement » : en terme de revenus d'abord, lesquels sont largement inférieurs aux autres catégories de travailleurs, et ce même après avoir déduit les avantages en nature dont ils bénéficient. Ensuite, en terme d'accidents du travail mortel, de taux de suicide et de célibat, les salariés sont très mal pourvus. La consommation médicale est également très faible, l'alcoolisme fréquent. De plus, Pharo considère les salariés comme un groupe « dépourvu d'héritage » à quatre titres : pas (ou trop peu) de capital foncier, pas de formation scolaire, pas de liens sociaux (« peu de relation et en tous cas pas les bonnes »), et enfin du niveau culturel (« une culture sans doute, mais pas celle qu'il faudrait »).

D'autres sources confirment à leurs manières ce tableau (noir)¹⁸, lequel suffit à expliquer la faible attractivité du salariat en agriculture¹⁹. Ainsi en 1962, Françoise Langlois résume : « Les salariés agricoles constituent en France une catégorie socioprofessionnelle encore importante en nombre et leurs conditions de vie et de travail posent à la collectivité un problème social aussi bien qu'un problème économique. L'ouvrier agricole a une vie étroite : son travail est dur, les journées sont longues, il peut rarement avoir des initiatives ; sa situation sociale est humble, l'emploi est précaire, les salaires bas ; sa vie privée est restreinte par la longueur des heures de travail, le logement d'emploi ou l'habitation chez l'employeur. » (Langlois 1962 : 167). En 1973, Lévy et Plassard évoquent un « métier éprouvant » exposé à une mortalité et une « usure psychologique des travailleurs » ; les ouvriers agricoles ont le plus faible taux de survivants à 70 ans des catégories socioprofessionnelles (5,65 pour 100), poursuivent-ils (Plassard, Lévy 1973 : 72), sans parler de leurs conditions de logements « défavorables » ou encore de « la trop grande proximité avec la famille de l'employeur »²⁰.

Si l'on considère, avec Bourdieu (1978) que les paysans ont constitué une « classe objet », « parlée » mais à qui la parole n'était pas donnée, les traits sociaux, culturels et économiques qui caractérisent les salariés agricoles inciteraient à leur reporter cette grille de lecture. On pourrait alors envisager les salariés comme un groupe à son tour dominé, « agi » et « parlé » par une classe

17. Plus loin, P. Pharo précise que le salarié agricole est « davantage un paysan aux terres insuffisantes qu'un paysan sans terre » (ibid : 647).

18. Littérature et cinéma ont également contribué à stéréotyper cette figure peu enviée du salarié agricole.

19. La description et l'analyse de ces conditions de vie et de travail provoquent la plupart du temps indignation et révolte que les auteurs assument pleinement à l'instar de Françoise Bourquelot : « Parfois le ton de ce quelques parties de ce travail paraîtra dur, agressif à certains mais alors nous leur demandons de penser que ces passages ont toujours été réécrits plusieurs fois de manière à les nuancer, et que la situation découverte par les enquêtes que nous avons menées ne permet pas d'être neutre car ce serait prendre parti contre la vérité » (Bourquelot 1973 : III).

20. Le logement demeure une préoccupation dans le domaine de l'emploi saisonnier particulièrement (*cf* Etude récente de la DATAR).

sociale ...elle-même (encore parfois quand même) dominée²¹. Sans détailler toutes les formes de domination dont les salariés ont été et/ou sont l'objet, je voudrais revenir sur trois jeux de questions qui, à ce stade, pourraient structurer l'avancée de ma recherche 1) Tout d'abord, la question de la parité sociale, économique et juridique qui pose celle du syndicalisme et de la représentativité publique des salariés. 2) Ensuite, la question des connaissances, compétences, savoir-faire entre polyvalence et spécialisation. Ce sont les débats autour des apprentissages, de la transmission et finalement de la possible (ou impossible) continuité et reproduction dans le temps de ce groupe. 3) Enfin, et dans un enchaînement assez naturel avec ce second point, je voudrais clore cette section en revenant sur la façon dont le salariat se situe dans les trajectoires professionnelles : entre « faute de mieux », solution intermédiaire en vue d'une installation et/ou « véritable profession ».

351. Les droits et acquis sociaux : construction et revendication d'une identité professionnelle

Du point de vue des droits et des acquis sociaux, les agriculteurs et leurs salariés particulièrement, apparaissent en fort décalage avec les « autres » catégories socio-professionnelles, dont celles relevant de l'industrie, une fois encore le modèle étalon, ambigu et convoité. En 1919, un appel intersyndical est lancé pour améliorer les conditions de vie et de travail des salariés de l'agriculture : journée de 8 heures, équivalence des salaires entre salariés de l'industrie et de l'agriculture, assimilation des ouvriers agricoles à la loi de 1894 sur les accidents du travail, dans les mêmes conditions que l'ouvrier de l'industrie, interdiction de couchage sur la paille, création d'un service d'inspection du travail, sous le contrôle du ministère du travail, organisation de l'apprentissage et de l'éducation technique agricole (Langlois 1962 : 142). « Les employeurs semblent ne semblent guère concernés » remarque-t-elle, ils « font bien peu en général pour améliorer le sort de leurs ouvriers dont ils pensent que bientôt la mécanisation les débarrassera ». De fait, poursuit-elle, « Le mouvement social et syndical a été tardif à cause des caractères spécifiques de l'activité agricole, à cause également de la faible pression collective, les salariés agricoles ont été la plupart du temps soit admis avec beaucoup de retard à bénéficier des lois sociales, soit totalement privés des avantages institués par ces lois » (*ibid* : 167). L'analyse des modalités d'intégration de ce groupe dans celui des exploitants et dans la société rurale en général constitue sans doute une ouverture féconde qui inviterait à poursuivre l'histoire politique du syndicalisme ouvrier agricole²², en étudiant la façon dont les syndicats et les représentants professionnels ont construit, revendiqué et défendu (et construisent, revendiquent et défendent particulièrement aujourd'hui) des droits et un statut pour les salariés agricoles.

352. Connaissance et reconnaissance professionnelle : entre polyvalence et savoir spécialisé

Le partage des tâches au sein d'un collectif est une façon efficace de repérer les rapports socialement prescrits ou proscrits qui s'établissent entre chacun de ses membres et les hiérarchies qui les structurent. Une remarque s'impose : un salarié agricole l'est toujours de quelqu'un : d'un groupement d'employeurs, d'un service de remplacement, d'un chef d'exploitation...avec lequel s'opère parfois un partage des tâches. Or la distribution parfois inégale²³ des opérations entre employeurs et employé(s) renseigne sur la valeur attribuée au travail de chacun, qui se voit ainsi

21. On pourrait tout autant dire qu'ils sont « invisibles » car peu et tardivement représentés publiquement : ce n'est qu'en 1981, suite à l'accord passé entre l'APCA et les syndicats qu'ils peuvent élire des représentants dans deux collèges aux élections des Chambres d'agriculture (Hacquemard, Pelt 1996-1997).

22. Cette direction de recherche a été déjà bien explorée. Reste à l'actualiser dans une période qui semble particulièrement riche en ce domaine.

23. En polyculture élevage par exemple, le salarié peut être préposé au « sale boulot », pénible, salissant, répétitif, peu gratifiant. En élevage porcin intensif, la question se pose aussi (*cf* intervention de Chr. Nicourt).

assigner une identité et une place professionnelles. Je vais présenter ce point à travers une tension assez classique entre travail polyvalent et travail hautement qualifié.

La polyvalence renvoie à la figure de « l'homme toutes mains » qui est comme le note F. Bourquelot, fréquemment employé après guerre. Cette catégorie est parfois dénommée « Hommes toutes mains qualifié » (un des coefficients les plus bas : 110). Il est « capable de tous les travaux de la ferme et des champs et d'aider toutefois aux travaux courants de l'élevage et de la traite » Or, déduit l'auteur, étant donné le coefficient accordé à ce niveau, on est amené à déduire logiquement que ce « peut tout faire » est équivalent de « bon à rien », ce qui est sans doute un classement facile »²⁴, conclue-t-elle (Bourquelot 1973 : 37). P. Pharo tempère cette analyse et estime que l'étroite intégration des salariés à la société rurale au début du siècle reposait précisément sur la maîtrise d'une large palette de savoirs : « Paysans de seconde zone et, pour cela, paysan exploité, le salarié conservait néanmoins une bonne partie des attributs symboliques du paysan. Son intégration à la société paysanne se manifestait notamment par le fait qu'il possédait la plupart du temps les savoirs et tours de main nécessaires à l'exercice de la plupart des activités paysannes, même s'il existait pour certaines opérations (taille, greffe, garde de troupeau) des spécificités et des niveaux d'excellence qualifiant plus particulièrement certains individus. Dans une société où n'importe qui pouvait être « bon » – ou tout juste bon – « à faire un paysan », la connaissance du métier d'agriculteur était un capital culturel que tous les travailleurs de la terre étaient censés posséder qu'ils fussent ou non propriétaires de la terre » (Pharo 1982 : 647).

L'industrialisation de l'agriculture (division et spécialisation du travail, augmentation des cadences, etc.) associée à la haute technicité de certaines opérations rend cette analyse caduque. En effet, Pharo souligne la disjonction qui s'opère nettement « entre la haute technicité de certaines opérations²⁵ (en élevage mais aussi en plein champ) et le caractère répétitif de nombreuses autres (maraîchage ou horticulture par exemple) qui conduisent à l'utilisation d'une main-d'œuvre constituée soit par des ouvriers possédant le haut niveau de technicité requis, soit par des ouvriers très spécialisés sur quelques tâches simples dont on n'aura qu'exceptionnellement à mobiliser les savoir-faire proprement paysans (Pharo 1982 : 648). Un autre aspect de la question tient également à la maîtrise ou non des savoirs, dont la maîtrise est remise en cause pour F. Bourquelot par le salariat partagé, dans lequel la durée du travail réduite et le travail réparti entre plusieurs exploitations rendent « impossible la maîtrise d'un cycle entier de production avec pour corollaire la perte des savoirs et l'impossibilité de les renouveler » (Bourquelot 1987 : 36). Enfin, une autre question se pose, qui tient à la formation des salariés et à la transmission des savoirs. Le contraste avec l'industrie devient fort, comme le pointent P. Pharo et Simula : « Si le salarié agricole reste [...] très différents du salarié de l'industrie, il se caractérise malgré tout par le fait que la transmission des acquis de toutes sortes de son groupe social, ne se fait pas, comme c'est le cas pour l'exploitant, au travers de l'espace de l'exploitation elle-même. En terme d'emploi, cela se traduit par un rapport extrêmement différent aux objets et aux relations fonctionnelles de travail », notent Pharo et Simula (1979 : 59).

Ce questionnement s'élargit et débouche sur le degré et les modalités d'intégration des salariés dans l'agriculture : « Verra-t-on une classe de salariés agricoles employés par des entreprises agricoles ? » comme se demande Hugues Lamarche (Lamarche 1998 : 10), mais aussi dans la société rurale ? Le salarié agricole est-il condamné à incarner un Autre, un étranger qu'il soit

24. Pour F. Bourquelot, cette imprécision remarquable dans la définition des emplois a « fait le jeu de l'arbitraire patronal » (Bourquelot 1973 : 38). On la retrouve de façon tout aussi frappante dans un autre domaine, celui des offres et des demandes d'emplois agricoles, matériaux sur lequel j'ai engagé par ailleurs une réflexion et que je constitue peu à peu.

25. Et c'est précisément sur la maîtrise de cette technicité et de techniques modernes que s'appuient aujourd'hui les discours et opérations de (re)valorisation des métiers agricoles.

immigré²⁶, migrant²⁷, déficient²⁸, culturellement marginal, venu d'un ailleurs social ou géographique, ou simplement dominé et assujéti au bon pouvoir des exploitants employeurs ? Ce point nous conduit maintenant à la question, centrale, que F. Bourquelot posait en 1973 : salarié agricole : métier subalterne ou véritable profession ? » Et je que je reformule ainsi pour l'heure : « salarié agricole : aujourd'hui, un métier comme les autres ? »

C'est ici qu'il faut pointer la place occupée par le salariat dans une carrière professionnelle agricole : quand intervient-il ? En début de carrière, autrement dit en phase de pré-professionnalisation ? Elle serait alors une solution d'attente en vue de la reprise d'une exploitation familiale, ou un accès au statut de chef d'exploitation²⁹ notamment pour ceux qui ne sont pas issus de l'agriculture ? Est-elle considérée comme une période de formation nécessaire en vue de mûrir un projet professionnel ? Et à l'inverse, peut-on devenir salarié agricole après avoir été chef d'exploitation ? On serait là alors face à une situation d'échec et de précarité. Ou bien le salariat peut-il devenir l'une des formes sociales du travail en agriculture, légitime, reconnue et dans laquelle il serait possible de faire « une carrière professionnelle salariée ? » selon l'expression de Thierry Bonnaud dans un rapport commandité par le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitation Agricoles (Bonnaud 2001). En un mot, le salariat agricole peut-il être associé à un ensemble de professions agricoles stabilisées, valorisées, et offrant chacune des possibilités d'évolution et de formation, tout en étant reconnues par la profession agricole et la société en générale ? Ou renvoie-t-il à une situation intermédiaire et pas réellement choisie de « pas encore » ou de « déjà plus » agriculteur, futur « mutant professionnel d'origine agricole » qui, de guère lasse et aspirant à une vie plus confortable, s'apprête à rejoindre le secteur industriel (Blanc 1987 : 6) ?

Le lien agriculture-industrie est fondamental (car fondateur pour de nombreuses réflexions sur le salariat) et j'aurais aimé conclure sur ce point dans la mesure où s'offrent ici des perspectives fortes sur lesquelles pourraient s'échafauder une autre façon d'introduire la question et de présenter les choses....

BIBLIOGRAPHIE

Allaire G. 1988, Itinéraires et identités professionnelles des travailleurs de l'agriculture, Actes et Communication, n° 3 : 175-205.

Allaire G., 1991a. Développement et formes de travail : les formes sociales du travail agricole. Toulouse, INRA ESR, WP 12, 43 p.

Allaire G., 1991b. Itinéraires et identités professionnelles des travailleurs de l'agriculture. Actes et

26. En France, le recours à l'immigration a été très important aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture. Il est équivalent entre 1921 et 1939, très fort après guerre entre 1946 et 1957 puisque ce sont 430 000 ouvriers étrangers qui ont été introduits dans l'agriculture dont 120 000 permanents (Langlois 1962).

27. Le salarié, saisonnier avant tout mais aussi parfois permanent, est souvent un migrant.

28. Les exploitations accueillent fréquemment des pupilles de la Nation ainsi que des personnes handicapées. En 1856, 4000 enfants sont ainsi placés dans des fermes dans le seul département de l'Yonne (Langlois 1962). De telles pratiques demeurent jusque dans les années 1960 (voir le rapport de « M. le docteur Poirot, sur « L'emploi des débiles mentaux récupérables comme main-d'œuvre complémentaire dans les activités de montagne », paru dans le n° 11 du *Bulletin de la Fédération française d'économie montagnarde*, véritable trésor pour le chercheur et que Olivier Nougarede m'a fait découvrir. Paradoxalement, ces pratiques se fondent (en partie) sur une politique d'intégration sociale de ces « débiles mentaux » au reste de la société, ici rurale et montagnarde.

29. Pour une typologie du salariat dans les « itinéraires et les identités professionnels des travailleurs de l'agriculture », on peut se reporter à Allaire 1988. Mais d'autres travaux plus récents existent...

Communication. *Economie et Sociologie rurales*, 3, 175-211.

Allaire G., Labourroire G., 1989. Modernisation et crises des formes sociales du travail agricole, Systèmes de production, systèmes d'emploi, systèmes professionnels. Tome 1, Toulouse, 240 p.

Allaire G.; Blanc M., 1991. Pluriactivité et trajectoires professionnelles des agriculteurs. Toulouse, INRA-ESR; WP 04, 41 p.

Alternatives paysannes, 1983, *Changer le travail*, PEC, Grenoble, 38 p.

ANEFA, 2005, *Observatoire de l'emploi salarié en agriculture, chiffres clés*.

ADD TRANS 2005, Synthèse bibliographique « Approches sur le travail en agriculture par les disciplines sociales et techniques », WP1 D2 Final, contribution au travail collectif des membre du programme ADD-TRANS. Synthèse coordonnée par Nathalie Hostiou en collaboration avec Nathalie Joly, Sophie Madelrieux, Gérard Servièrre, Sylvie Cornut et Benoît Dedieu, Mai 2006, 29 p.

Barthez A., 1986, « Du labeur paysan au métier d'agriculteur : l'élaboration statistique en agriculture, Cahiers d'ESR, n° 3 :

Barthez A., 1982. *Famille, Travail et Agriculture*. Economica, Paris.

Barthez A., 1996. Les relations de l'agriculteur avec son travail. Une longue histoire, de forts changements actuels. *Travaux et Innovations*, 25, 15-17.

Berlan JP, 1981, *Un quignon de pain : marché du travail et conditions de vie et de w des ouvriers agricoles en agriculture intensive*, INRA-ESR, Aix-en-Provence, 184 p.

Blanc M., 1983, *L'évolution récente de l'emploi agricole*, INRA-ESR, Toulouse, 151 p.

Blanc M., 1987, « Pour une socio-économie de l'emploi agricole », *Economie Rurale*, mars-juin, n° 178-179 : 5-14.

Bonnaud T, 2001, *Etude sur l'installation des salariés en agriculture en Bourgogne, étude commanditée par le CNASEA, délégation de Franche-Comté*, Enesad, 69 p., annexes.

Bourdieu Pierre, 1977, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 17-18 : 2-5.

Bourquelot F., 1987. De quelques tendances sur l'emploi des salariés dans la production agricole. *Economie Rurale*, 178-179, 33-39.

Bourquelot F., 1991. Les syndicats de salariés de la production agricole : la conquête de l'égalité sociale. *Economie Rurale*, 201, 12-15.

Bourquelot F., 1994. Les salariés immigrés des serres légumières. *Etudes Rurales*, 135-134, 145-150.

Brangeon, J.L, Jégouzo, G. Roze B., 1989. *Le travail agricole par travailleur : définitions et mesures*. Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, 13, 35-66.

Chabanet G., 1997. Les différentes formes d'agriculture de qualification de main d'oeuvre en agriculture : bibliographie des concepts et démarches d'études. Mémoire de DEA, INAPG-Muséum, Institut de l'Élevage, Paris, 40 p.

DARESE, 2003, *Les familles professionnelles. Nomenclature FAP-2003. Table de correspondance FAP/PCS/ROME*.

Eizner N., 1985. *Les paradoxes de l'agriculture française*. L'Harmattan, Paris.

Gilbert H., 2003. *Le travail en agriculture*. Thèse de droit privé, Université de Droit et de sciences politiques, Nantes, 505 p.

- Hacquemand J., Plet F. 1996-1997, « Statistiques inédites. Les salariés des exploitations agricoles dans les élections aux Chambres d'agriculture, Strates, n° 9, Crises et mutations des territoires ruraux.
- Harff Y., Lamarche H. 1998. Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux. *Economie Rurale*, 244, 3-11.
- Hervieu B., Eizner N., 1979, *Anciens paysans, nouveaux ouvriers*, Paris, L'Harmattan.
- Jégouzo, G., Brangeon, J.L, Poupa J.C., et al., 1980. Travail et santé des agriculteurs et agricultrices : une étude exploratoire en zone d'élevage. INRA, 229 p.
- Lacroix A., Mollard A., 1991. Mesurer le travail agricole. *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, 20, 27-46.
- Lamarche H., 1987. Crises et permanence de l'exploitation familiale en France. *Sociologie du travail*, 4, 443-458.
- Langlois F., 1962. *Les salariés agricoles en France*. Armand Colin, Paris, 220 p.
- Legagneux G., 2000. Du statut de salarié agricole à celui de responsable d'exploitation : étude des trajectoires professionnelles des jeunes chefs d'exploitation ayant exercé une activité salariée agricole. *ENSAT*, 52 p.
- Lemery B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du Travail*, 45, 9-25.
- Lévy J-J., Plassard P., 1973. *Le salariat agricole*. Mémoire pour le diplôme d'études supérieures de sciences économiques, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), 144 p.
- Mathieu N., 1987, « Chômage et milieu rural », *Economie Rurale*, mars-juin, n° 178-179 : 84-91.
- Muller P., 1987. « Un métier né de la crise : exploitant rural ». *Sociologie du travail*, 4, 459-494.
- Nicourt Chr., Filippi G., 1987. Contribution à la définition d'un métier : agricultrice. *Sociologie du travail*, 4, 476-494.
- Nicourt Chr., See N., 1983a. Quand les agriculteurs étudient leurs conditions de travail. *Lettre d'information de l'Anact*, 73.
- Nicourt Chr., See N., 1983b. Les conditions de travail. *Alternatives paysannes*, 12, 3-15.
- Perrier-Cornet Ph, actes et communication
- Pharo P., 1982. Structures sociales et "mise en place". Le cas des salariés agricoles. *Revue française de sociologie*, XXIII, 639-665.
- Pharo P., Simula P., 1979. Les emplois de la production agricole : les exploitants familiaux. *Centre d'études et de recherches sur les qualifications*, Paris, 135 p.
- Ponchelet D., 1987, *Ouvriers nomades et patrons briards. Les grandes exploitations agricoles dans la Brie 1848-1938.*, thèse de 3^e cycle en sociologie, INBRA-ESR, 2 vol., 488 p.
- Rattin S., 1991. L'évolution de l'emploi salarié agricole. *Actes et communication. Economie et sociologie rurales*, 3,
- Rattin S., 1999. Entre 1995 et 1997, 4000 emplois salariés agricoles permanents supplémentaires. *Agreste, Les cahiers*, 37, 15-21.
- Rattin S., 2003, *Recrudescence du temps partiel chez les salariés permanents non familiaux*, *Agreste cahiers* n° 3, juillet : 9-15.

Rémy J., 1982, Le métier d'agriculture. 3 tomes, Paris, Inra.

Rémy J., 1985, « Les habits neufs de la profession », Pour, n° 102 : 49-60.

Rémy J., 1987a, Qui est agriculteur ? Identité statistique, identité sociale et politique agricole, Association française de science politique, ATP, inra, rapport n° 106.

Rémy J., 1987b, « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », Sociologie du travail, n° 4 : 415-441.

Risler G., 1923, Le travailleur agricole français, Paris, Payot.

Salmona M., 1994. Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission. Paris.

Salmona M., de Vriès H. 1979. Un homme au travail. Résultats d'une étude exploratoire de psychonomie sur le travail et la personnalité de l'éleveur ovin. INRA, 87 p.

ADD TRANS 2005, Synthèse bibliographique « Approches sur le travail en agriculture par les disciplines sociales et techniques », WP1 D2 Final, contribution au travail collectif des membre du programme ADD-TRANS. Synthèse coordonnée par Nathalie Hostiou en collaboration avec Nathalie Joly, Sophie Madelrieux, Gérard Servièrre, Sylvie Cornut et Benoît Dedieu, Mai 2006, 29 p.